



UNECATEF
La Force des Entraîneurs

87 boulevard de Grenelle – 75738 PARIS CEDEX 15

☎ 01 44 31 73 55

Courriel : ahamimi@fff.fr

Site Internet : <https://unecatef.fr/>

LA LETTRE – MAI 2021 - n° 8

UNECATEF – Anissa HAMIMI

Directrice Générale de l'UNECATEF



Que ce soit les entraîneurs du monde professionnel ou amateurs, tous ont été impactés par la pandémie. Dans ce contexte difficile et douloureux depuis plusieurs mois, l'UNECATEF a su relever les défis et s'attacher aux moyens mis en œuvre. Être à l'écoute, répondre et trouver des solutions efficaces aux questions et aspirations de chacun des adhérents témoigne de l'intensité du dévouement du syndicat depuis plus de 40 ans.

L'exigence de la solidarité est un perpétuel engagement pour accompagner nos entraîneurs en France, à l'international et les protéger dans leurs fonctions. La valeur du syndicat, de ces dirigeants et permanents réside dans sa capacité à répondre aux interrogations et diffuser des avancées et des informations de qualité fiables et utiles.

Chaque crise s'accompagne d'une opportunité. Saisir cette opportunité dans un esprit d'unité et de créativité pour renforcer le poids de l'Unecatef dans les instances sera à n'en pas douter le challenge de demain. Avec pour ambition d'articuler les contraintes pour répondre aux

échéances majeures et de promouvoir la représentation de l'Unecatef au sein de tous les entraîneurs. Et pour en finir avec l'idée répandue à tort que le syndicat ne concerne que les entraîneurs professionnels de L1 et L2.

UNECATEF ACTUALITES JURIDIQUES & SOCIALES

Mathieu LENOIR - Juriste UNECATEF



CLAUSES DE VARIABILITE

Chaque entraîneur(e) de football, s'il ou elle est salarié(e), perçoit une rémunération, laquelle se compose de l'ensemble des avantages en espèces versés et des avantages en nature fournis par l'employeur en rétribution de ses services.

La rémunération se compose donc, notamment :

- obligatoirement d'un salaire de base, lequel doit en toute circonstance respecter les minima prévus par la Charte du Football Professionnel, le Statut des Educateurs et des Entraîneurs de Football ou la Convention Collective Nationale du Sport ;
- éventuellement de clauses de variabilité (prime de victoire, prime de match nul, prime de maintien, prime pour les tours passés en Coupe de France ...)

En raison de la crise sanitaire et des difficultés financières engendrées par cette dernière, certains clubs introduisent dans le contrat de travail, ou dans un avenant à ce dernier, des clauses permettant de modifier le salaire de base en fonction de la réalisation de certaines conditions.

Exemple : « *En cas de suspension du championnat, en raison de la pandémie de la Covid-19, le salaire de base de l'entraîneur passera de XXX euros bruts mensuels à XXX euros bruts mensuels* ».

Ces clauses sont légales mais, dans la mesure où elles concernent un élément essentiel du contrat de travail, elles doivent recueillir votre consentement et surtout, se fonder sur des éléments objectifs indépendants de la volonté de l'employeur ! Dans tous les cas, votre salaire de base ne peut en aucun cas, que ce soit avant la diminution prévue ou après, être inférieure aux minima prévus dans la Charte du Football Professionnel, dans le Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football et la Convention Collective Nationale du Sport.

Avant de conclure un contrat de travail ou un avenant, pensez à solliciter le Syndicat afin d'obtenir une analyse juridique ! L'UNECATEF sera, bien entendu, autour de la table des négociations si les partenaires sociaux s'emparent de ce sujet afin de le cadrer conventionnellement et réglementairement.

UNECATEF FORMATION PROFESSIONNELLE

CERTIFICAT D'ENTRAÎNEUR PRÉPARATEUR PHYSIQUE DE LA FORMATION (U13 - U19)

Les inscriptions au Certificat d'entraîneur préparateur physique de la formation U13 - U19 (CEPPF) pour la saison 2021/2022 sont ouvertes jusqu'au 28 juin 2021.

- La sélection des candidats se fait sur dossier d'inscription disponible via le lien suivant : [Dossier de candidature](#)
- Pour toute information vous pouvez contacter Monsieur Thibaut CHESNEAU : 01 34 84 08 21 – fcadres@fff.fr
- Plus d'informations sur le Certificat d'Entraîneur Préparateur Physique de la Formation U13 - U19 en [cliquant ici](#).

CERTIFICAT ENTRAÎNEUR GARDIEN DE BUT PRO

Les inscriptions sur dossier du Certificat Entraîneur Gardien de But pro (CEGB Pro) pour la saison 2021/2022 sont ouvertes jusqu'au 20 août 2021.

- Le dossier d'inscription est à renvoyer impérativement à l'adresse suivante :
 - IFF – c/o CNF – Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines.
- Le dossier d'inscription est disponible via le lien suivant : [Dossier de candidature](#)
- Pour toute information vous pouvez contacter Monsieur Thibaut CHESNEAU : 01 34 84 08 21 – fcadres@fff.fr

SUPPRESSIONS D'ÉQUIVALENCES DE DIPLOMES* ET DES ALLEGEMENTS DE FORMATION BMF

La Direction Technique Nationale et l'Institut de Formation du Football vous informent que les dispositifs permettant l'obtention des équivalences ci-dessous seront supprimés **à partir du 1er juillet 2021** suppression :

- de l'équivalence entre le DEPF et le BEPF (UEFA PRO)
- de l'équivalence entre le CDF et le BEFF (UEFA Elite Youth A)
- de l'équivalence entre le DEF et le BEF (UEFA A)
Pour plus d'informations, contacter le Service Entraîneurs de la DTN : equivalences@fff.fr
- de l'équivalence entre l'initiateur 1 et l'UC1.1 / EPMSF du BMF
- de l'équivalence entre l'initiateur 2 et l'UC2.1 / EPMSF du BMF
- de l'équivalence entre l'animateur senior et l'UC3.1 / EPMSF du BMF
Pour plus d'informations, contacter l'Institut de Formation du Football : institut-de-formation@fff.fr

* DEPF : Diplôme Entraîneur Professionnel de Football

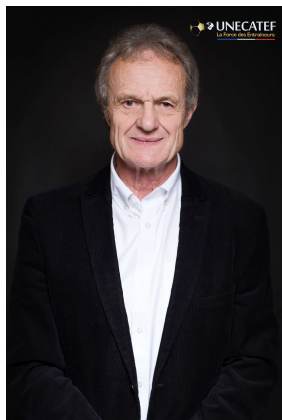
* BEPF : Brevet Entraîneur Professionnel de Football

* CDF : Certificat de Formateur

* BEFF : Brevet Entraîneur Formateur Football

* BMF : Brevet Moniteur Football

* EPMSF : Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique



LE CALCUL DE LA PENSION DE RETRAITE DE BASE

Dans la continuité des lettres Jacky ROCHE, membre du Comité Directeur et avocat fiscaliste, aborde ce mois-ci le délicat dossier du calcul de la retraite de base appelé retraite de la Sécurité Sociale. Avec comme premier conseil, de bien conserver tous les documents administratifs (feuille de paie, attestation et certificat de travail fournis par l'employeur) permettant de justifier les périodes travaillées et le nombre de trimestres acquis en France ou à l'étranger. Les attestations d'indemnisation à Pôle Emploi sont également à conserver pour être prises en compte lors de la liquidation de votre retraite complémentaire. Il est rappelé que les documents mises à disposition sur votre espace Pôle Emploi sont disponibles pendant une durée de trois ans. Actuellement l'âge légal de départ à la retraite en France est fixé à 62 ans et la pension de retraite est le total de deux composantes : La retraite de base et la retraite complémentaire (1).

Le calcul du montant de la retraite de base dépend de trois paramètres :

1) LE SALAIRE ANNUEL MOYEN

- C'est la moyenne des salaires annuels des 25 meilleures années de la carrière, pris en compte dans la limite du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS).
- Chacun de ces salaires annuels est revalorisé en fonction de l'évolution de l'indice des prix.
- Attention : Le PASS suit l'évolution des salaires et non pas celle des prix.

2) LE TAUX DE LIQUIDATION

- Ce taux est de 50 % (taux plein) pour un salarié ayant cotisé le nombre de trimestres requis (ce nombre varie en fonction de l'année de naissance), ou ayant atteint l'âge du taux plein automatique, soit 67 ans pour la génération 1955 et suivantes.
- Ce taux est réduit de 0,625 % par trimestre manquant.
- Le nombre de trimestres manquants est égal à la différence entre le nombre de trimestres validés et le nombre de trimestres requis soit pour atteindre :
 - > la durée légale de cotisation (correspondant au taux plein)
 - > l'âge de 67 ans (âge du taux plein automatique)
- C'est le nombre le plus avantageux qui est retenu, le nombre de trimestres manquants étant plafonné à 20

3) LA DUREE D'ASSURANCE EXPRIMEE EN TRIMESTRES VALIDES PAR RAPPORT AU NOMBRE DE TRIMESTRES REQUIS POUR BENEFICIER DU TAUX PLEIN.

- C'est le coefficient de proratisation qui s'exprime comme suit :
 - > $\frac{\text{nombre de trimestres cotisés}}{\text{nombre de trimestres requis}}$
- Détermination du montant de la pension de retraite :
 - > Salaire annuel moyen * taux de liquidation * coefficient de proratisation

EXEMPLE :

A. Pour un salarié né en 1959, prenant sa retraite à l'âge de 62 ans en 2021, et totalisant 167 trimestres validés pour un salaire annuel moyen des 25 meilleures années égal à 30 000,00 € :

- > Le taux de liquidation applicable est calculé à 50 % (le nombre de trimestres validés atteignant le nombre de trimestres requis pour une personne née en 1959 soit 167)
- > Le taux de proratisation est égal à $167 / 167 = 1$
- > Montant de la pension sera égal à : $30\,000,00 \text{ €} * 50 \% * 1$ soit : 15 000,00 € par an soit 1 250,00 €/ mois.

B. Pour un salarié né en 1959, prenant sa retraite à l'âge de 62 ans en 2021, et ne totalisant que 150 trimestres (soit 17 trimestres manquants) validés pour un salaire annuel moyen des 25 meilleures années égal à 30 000,00 € :

- > Taux de liquidation applicable : $50 - (0,625 \times 17) = 39,375 \%$
 - > Coefficient de proratisation : $150/167$ soit $0,898$
 - > Montant de la pension sera égal à : $30\,000,00 \text{ €} \times 39,375 \% \times 0,898$ soit : $10\,607,62 \text{ €}$ par an soit $883,96 \text{ €}$ / mois.
- Le plafond de la retraite de base est de 50% du PASS soit $20\,568,00 \text{ €}$ annuel pour un départ en retraite en 2021.

IMPORTANT :

- Le salarié bénéficiaire du dispositif dit de « carrière longue » qui concerne les personnes ayant commencé à travailler entre 14 et 20 ans peut partir à la retraite avant l'âge légal, sous certaines conditions.
 - Les périodes de chômage indemnisées entrent dans le décompte des trimestres requis pour percevoir sa retraite. Les périodes de chômage non indemnisé peuvent également être comptabilisées à certaines conditions.
 - En cas d'expatriation, le salarié dépend du régime local de retraite, mais il a la possibilité de cotiser en plus à la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) Il cotisera 2 fois et percevra 2 pensions.
- (1) En complément de la retraite de base (sécurité sociale) viendra s'ajouter le calcul de la retraite complémentaire qui sera traité lors d'un prochain numéro de la lettre de l'UNECATEF.

UNECATEF DIX MOIS VERS L'EMPLOI



Le programme Dix Mois Vers l'Emploi créé par Francis SMERECKI en 2004 a toujours eu pour ambition d'apporter, proposer un accueil, un accompagnement de qualité et de proximité à la hauteur des aspirations et de l'expérience des entraîneurs sans emploi. Au cœur d'une crise sanitaire qui a impacté tous les secteurs Dix Mois Vers l'Emploi n'a pas été épargné. La saison 2019-2020 qui a pu être menée à terme n'a néanmoins pas échappé à la programmation de trois sessions à distance en lieu et place des sessions en présentiel prévues. Quant à la saison 2020 - 2021, après trois reports, elle a dû être annulée début janvier 2021 suite aux contraintes imposées par les autorités gouvernementales. C'est dans ces conditions que la Société JOBOSPORT nous a rejoint lors de la saison 2019-2020. Pas facile pour une entrée en matière. L'occasion pour Frédéric CHEVALLY de nous présenter la société JOBOSPORT, de faire un retour sur l'arrivée et l'intégration de son équipe, au sein des intervenants à Dix Mois Vers l'Emploi.



Jobosport est une entreprise créée en 2012 par 2 associés, Fred CHEVALLY et Marc NIEDZIELA, avec pour objectif d'accompagner les sportifs, les entraîneurs et, plus largement, l'ensemble des acteurs du monde sportif sur les sujets suivants :

- Formation (Management - Communication - Gestion du Stress - ...)
- Préparation Mentale / Coaching (sportif et entraîneurs)
- Reconversion (Bilan de compétences - Définition de Projet professionnel - ...)

Au fil des années, la structure s'est développée et les interventions se sont multipliées. Que ce soit avec des clubs de football de Ligue 1, des joueuses de Basketball Internationales, des Médaillés Olympiques ou des Entraîneurs, les consultants ont travaillé sur des projets individuels et collectifs totalement différents. Toujours en quête de performance, ils n'hésitent pas à faire appel à des sportifs pour agrémenter leurs interventions de nouvelles expériences comme c'est

le cas pour le programme Dix Mois Vers l'Emploi (DMVE) de l'UNECATEF avec l'ancien gardien de but de l'Olympique Lyonnais, du RC Strasbourg et du Nîmes Olympique Nicolas PUYDEBOIS. En travaillant toujours à des offres sur-mesure, l'équipe des consultants de Jobosport se renouvelle sans cesse et propose des solutions qui sont en adéquation avec les besoins de leurs clients. Ils apprécient les relations de confiance qui s'installent entre eux et les personnes qu'ils accompagnent. En se définissant comme des partenaires, ils représentent une véritable ressource complémentaire dans des projets de performance et de réussite.

UNECATEF : Depuis quand collaborez-vous au programme DMVE de l'UNECATEF ?

FC : Nous travaillons sur le programme depuis 2019. Pour autant, nous avons eu la chance d'échanger avec M. Didier CHRISTOPHE sur le sujet depuis 2014. Il a fallu un peu de temps pour que ce partenariat avec l'UNECATEF se mette en place mais ce sont les aléas du monde sportif. Avec le recul, ces années d'attente n'ont pas été vaines. Elles nous ont permis de nous développer, d'acquérir une plus grande expérience et de proposer un dispositif qu'on espère performant. La relation avec l'UNECATEF a d'ailleurs été un vrai pilier pour nous lors du démarrage de nos interventions dans l'équipe de DMVE. Elle nous a permis de nous intégrer très rapidement. Les autres intervenants collaborent depuis de nombreuses années au programme et nous avons été accueillis avec beaucoup de bienveillance par tout le monde. C'est très appréciable et ça facilite grandement les choses.

UNECATEF : Sur quels sujets intervenez-vous ?

FC : Nous intervenons principalement sur le management en proposant des modules de formation sur ce thème. Depuis 2020, nous accompagnons également les entraîneurs individuellement sur leur projet professionnel en complément des actions mises en place par Didier CHRISTOPHE et Karl OLIVE. C'est une vraie richesse de ce programme d'avoir des intervenants qui proposent des enseignements complémentaires et en cohérence pour le bien des participants.

UNECATEF : Comment est articulée la formation de management ?

FC : Aujourd'hui, nous proposons dans le cadre de DMVE, des modules de management qui sont insérés dans le programme des sessions. Je sais que j'insiste, mais c'est une réalité, nous avons eu la chance avant nos premières interventions de beaucoup échanger avec Didier CHRISTOPHE qui nous a aiguillé sur les modes de pédagogie et les besoins qui se faisaient ressentir par les entraîneurs du programme. On a donc cherché à coller à la philosophie générale et nous avons réfléchi à créer ces modules qui puissent être très pratiques et accessibles à tous. Nous sommes donc partis, comme à notre habitude finalement, d'une page blanche et c'était vraiment un exercice qui nous a stimulés avec Marc et Nico. Cela ne nous a pas empêché de réajuster certaines choses et de faire évoluer nos contenus au fil des sessions.



UNECATEF : Quels sont les thèmes abordés dans ces modules ?

FC : On essaie de balayer un maximum de thèmes ! On part des principes fondamentaux du management jusqu'à la prise de fonction en passant par la motivation ou les styles d'équipes et les modes de management par exemple. Notre objectif n'est jamais de formater les participants. On souhaite qu'ils gardent leurs spécificités et leurs personnalités. De notre côté, on essaie de leur apporter des outils, des éléments pratiques qu'ils puissent utiliser facilement au quotidien. En sortant du programme, quelle que soit la structure qu'ils rejoignent (club professionnel, club amateur ou une entreprise), ils doivent avoir la possibilité de mettre en pratique (ou pas) ce que nous leur avons transmis.

UNECATEF : Vous leur permettez de mieux gérer leur équipe ?

FC : En tout cas, c'est l'un de nos objectifs. Notre vocation est d'apporter des solutions et d'améliorer la performance. Pour autant, le management ne se résume pas, pour nous, à diriger une équipe. C'est surtout la manière de se comporter dans une organisation et y réussir. C'est généralement l'occasion d'une petite dédicace aux cours d'anglais, on demande la traduction de « to manage »

UNECATEF : Un souvenir a évoqué lors des sessions auxquelles vous avez participé ?

FC : Les levers très matinaux à chaque session à 05h45. Toute la promotion se donne rendez-vous pour une séance d'entraînement (marche ou course) de 90'. Que ce soit à Autrans par moins 10°, à Paris sur les quais de la Seine ou au Grau du Roi sur les rivages de la Méditerranée. Nous avons d'ailleurs le souvenir de la souffrance endurée pour suivre le groupe. On a quand même réussi à terminer mais avec un léger retard de..... 15'. Dans ce registre, l'esprit de compétition a vite repris le dessus et le groupe ne nous a pas fait de cadeaux.



UNECATEF : Que retenez-vous de votre participation à ce programme DMVE ?

FC : L'enthousiasme, la générosité, l'abnégation, l'humilité, l'écoute de l'autre et la solidarité sont très ancrés dans l'esprit de chaque stagiaire. C'est d'autant plus exceptionnel qu'ils sont tous concurrents sur le marché du travail. Et il est important de souligner que toutes les parties prenantes du programme bénéficient d'une organisation, d'une logistique et d'un suivi 24h/24h en tous points remarquables.

UNECATEF.....RENCONTRE AVEC PATRICK HESSE



Ambitionner un horizon qui n'existerait pas pour un joueur amateur qui n'a pas évolué au niveau professionnel, c'est supposer ou imaginer qu'il ne pourra jamais exercer dans la bulle du football professionnel en tant qu'entraîneur. Encore faut-il s'en donner les moyens et rester insensibles aux brèves de comptoir qui véhiculent l'idée que le graal est réservé essentiellement aux anciens joueurs professionnels. Raisonner ainsi, c'est déjà créer sa propre bulle de l'échec. Dépasser ses appréhensions, ses certitudes, ses convictions, nécessitent une bonne dose d'humilité, d'une énergie décuplée et d'une motivation constante pour explorer et partir à la conquête de territoire inconnus. Patrick Hesse l'a compris très tôt avec l'idée bien ancrée que l'excellence est une valeur propre à chaque individu qui permet de progresser avec constance pour changer de dimension. Au final, une carrière jalonnée d'expériences en France et de bifurcations inattendues à l'expatriation vers le Luxembourg, l'Asie et l'Afrique. Jeune retraité depuis quelques mois, Patrick Hesse Titulaire du Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF) et

du Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF), continue d'arpenter les terrains et d'animer les formations d'entraîneurs du District Mosellan, dont il est membre du Comité Directeur, pour pérenniser et assouvir une passion jamais démentie. Revenu à la source de ce football amateur au sein duquel vit l'essence même de notre sport et par lequel il s'est construit, il s'attache désormais aux moyens qu'il va mettre en œuvre pour réussir et transmettre son savoir-faire aux nouvelles générations d'entraîneurs.

UNECATEF : Un parcours de footballeur amateur suivi d'une carrière d'entraîneur au même niveau à Forbach était-ce un passage obligé vers le monde professionnel ?

Patrick HESSE : On a besoin du passé pour éclaircir l'horizon. Parvenir à la hauteur de ses aspirations et de ses ambitions demande de l'engagement. Et avec le recul mon statut de joueur et entraîneur amateur m'a permis de prendre du passé pour anticiper demain. C'est là que j'ai dû suer mon apprentissage, franchir les étapes et briser les barrières pour gravir les échelons vers le monde professionnel en toute modestie. D'autre part concrétiser son avenir demande de l'engagement et une motivation renforcée.

UNECATEF : Sept saisons à la tête de l'équipe fanion de Forbach, puis c'est la bascule dans le monde professionnel à l'AS Nancy Lorraine ?

PH : Durant mon septennat à Forbach, je suis passé par tous les états d'âme. Mais une fois les chemins de traverses franchis, c'est là que se produisent les plus belles rencontres. Et tout naturellement les opportunités espérées se créent. J'ai donc rejoint ensuite le Centre de Formation de l'AS Nancy Lorraine avec la responsabilité des 18 ans nationaux, puis deux plus tard le club m'a confié la direction du centre de formation.

UNECATEF : Pour ensuite changer de dimension avec l'opportunité de former les générations futures de l'AS Nancy Lorraine ?

PH : Oui, deux ans plus tard le club m'a confié la direction du centre de formation. Progresser pour changer de dimension au travers de mes expériences m'aura permis de progresser avec constance, de développer mes compétences et un état d'esprit solide pour apprendre à mieux se connaître. Changer de dimension c'est aussi sortir de sa zone de confort. Et la direction d'un centre de formation n'est pas une sinécure. Chaque joueur à un objectif connu de tous : celui de devenir joueur professionnel. Avec pour les accompagner une organisation sportive, administrative, médicale et scolaire qui est partie prenante au quotidien. Lorsque vous avez des personnes compétentes à chaque poste et qu'elles peuvent exercer leur travail dans un environnement épanouissant cela contribue à des résultats positifs. Ce dispositif a contribué à créer de l'énergie pour générer de la valeur chez chacun qui va bien au-delà de la performance sur le terrain. Si je devais retenir deux éléments essentiels de ce passage à la tête du centre de formation nancéien, le premier serait l'apprentissage du temps pour avoir une bonne visibilité sur la trajectoire d'un joueur en formation. Le second, c'est la rencontre d'autres cultures au sein d'une collectivité qui est une aubaine pour le technicien et l'homme.



UNECATEF : Puis nouveaux horizons dans l'encadrement d'une équipe professionnelle en tant qu'adjoint et deux expériences en tant qu'entraîneur principal à l'étranger ?

PH : J'ai quitté Nancy en 2010 après douze saisons pour rejoindre le FC Metz en tant qu'adjoint de l'équipe professionnelle dirigée par Dominique BIJOTAT. Après deux saisons difficiles, j'ai passé la frontière pour aller entraîner Dudelange au Luxembourg durant une saison en tant que numéro un avant de m'envoler pour Singapour pour diriger l'équipe nationale des moins de 23 ans. Je ne peux pas occulter les quatre mois passés à Laval en 2014 sous les ordres de Denis ZANKO avec un maintien arraché de haute lutte alors que "les spécialistes" du football nous avaient condamné. Une expérience humaine exceptionnelle.

UNECATEF : La France, Le Luxembourg, Singapour pour bifurquer vers le Maghreb, l'Afrique. Ce pourrait être le guide du routard de votre parcours d'entraîneur ?

PH : Très souvent les opportunités sont là où on ne les attend et la vie d'un entraîneur est faite de bifurcations inattendues. Comme j'avais franchi le pas et quitté ma Lorraine, je n'ai pas hésité un seul instant à quitter la France pour travailler à l'étranger. Précédemment je parlais de sortir de sa zone de confort. Là, c'est changer de monde le temps d'un vol aérien et le choc des cultures se révèle souvent brusque et rude. Deux années avec la sélection du Mali et six mois avec la sélection tunisienne en tant qu'adjoint d'Henri KASPERCZAK. Puis direction Singapour durant une saison pour travailler à la Fédération avec les Young Lions qui constituaient l'équipe nationale U23 suivi d'un retour en Afrique avec la sélection de Côte d'Ivoire sous les ordres de Michel DUSSUYER puis Ibrahim KAMARA. Des expériences africaines soldées par la participation à trois Coupes d'Afrique de Nations (CAN) avec le Mali en Guinée Equatoriale et avec la Côte d'Ivoire au Gabon et en Egypte. Ces expériences sont inoubliables. Elles permettent de rester en mouvement, de se dépoussiérer de ces certitudes pour s'ouvrir à de nouvelles compétences.



UNECATEF : L'aventure se poursuit aujourd'hui sous la tutelle de la Direction Technique Nationale (DTN) avec les missions proposées pour la formation des cadres techniques en Afrique francophone. Notamment en Guinée, Centrafrique Mali, Djibouti et le Congo.

PH : Proposer une formation, un accueil et un accompagnement à la hauteur des aspirations et de l'expérience de chacun tout en portant une attention à chaque entraîneur africain en devenir, sont les objectifs principaux de ces missions. Des interventions qui s'appuient sur les compétences et les savoir-faire de techniciens français reconnus par la FIFA et la DTN et qui assurent le rayonnement de la France à l'international. La finalité étant que les techniciens

formés sur place prennent le relais et travaillent ensuite à la formation des éducateurs locaux avec le soutien des Directeurs Techniques Nationaux et adjoints français en poste dans chacun des pays mentionnés ci-dessus.

UNECATEF : Il y a plus d'un an, avec Pascal JANIN, vous vous êtes déplacé à Haïti. Quel était l'objet de ce déplacement ?

PH : En février 2020, l'UNECATEF a proposé à Pascal JANIN et moi-même une mission en Haïti pour étudier la faisabilité d'une académie privée sur le modèle de nos centres fédéraux. Nous avons passé dix jours à rencontrer les principaux acteurs économiques de ce projet tout en effectuant des missions de terrain dans le cadre du recrutement des futurs joueurs de cette académie. L'intérêt de cette démarche était d'offrir à un collègue français la possibilité de prendre la direction de cette structure. Mais la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet le monde n'a pas encore permis l'ouverture de cette académie.

UNECATEF : Quel est ton regard sur la formation des joueurs a l'heure actuelle ?

PH : Le football restera une prise de balle, une passe, un centre, un tir, un arrêt. L'intelligence de jeu, la technique, le mental seront toujours au cœur de notre sport. Mais il me semble que les jeunes joueurs manquent de patience, ils veulent tout, tout de suite avec quelquefois un entourage qui peut les polluer. Aussi les éducateurs-formateurs se doivent d'être performants dans leur management tant envers leurs joueurs que leur staff qui ont pris de l'épaisseur depuis quelques années.

UNECATEF : Même si l'envie de connaître d'autres aventures peuvent te titiller, l'activité football se concentre aujourd'hui essentiellement auprès du District Mosellan de Football et de la Ligue Grand Est ?

PH : Depuis peu j'ai intégré le Comité de Direction du District Mosellan de Football en tant que représentant des éducateurs. L'objectif est d'atteindre les mille « licences techniques » d'ici la fin du mandat de quatre ans. Le district étant la quatrième ligue de France en termes de licenciés. Pour ce faire, les cadres techniques du district et de la ligue me permettent d'intervenir sur les détectations et les formations d'éducateurs pour sensibiliser nos éducateurs à signer une licence technique.

UNECATEF : On a coutume de dire que pendant une carrière d'entraîneur formateur on pense plus aux autres qu'à soi, ces nouvelles activités te laissent-elles un peu plus de temps pour t'occuper de toi ?

PH : Je pratique assidûment la marche dans nos belles forêts domaniales et je fais une dizaine de kms au quotidien, mais le football n'est jamais très loin. Au rythme d'un pas cadencé, la marche crée une énergie qui favorise la réflexion et génère des solutions à tous problèmes.

UNECATEF : Suit-on toujours avec autant d'assiduité l'actualité du football pro & amateur quand on est on n'est plus sur le terrain ?

PH : Oui, je ne peux pas couper le cordon. Covid oblige, je regarde de nombreux matchs devant mon écran TV. Quand « tout est normal », j'adore me rendre sur les stades pour regarder jouer les jeunes de tout âge, les séniors, les pros... peu m'importe le niveau

UNECATEF : Continue-t-on à se former à l'approche de la retraite ?

PH : Le jour où je ne serai plus curieux de notre sport, cela signifiera que la passion m'aura quittée et quand la passion n'est plus là, il faut prendre un autre chemin. Ces derniers mois, j'ai suivi une formation « Valeurs de la République et Laïcité » et une formation sur la « Tenue d'une réunion » J'ai énormément apprécié les webinaires de Nasser LARGUET sur la formation à l'OM et de Pascal GROBOIS sur les coups de pied arrêtés. Après, il y a tous les échanges que je peux avoir avec des collègues du monde professionnel ou amateur qui m'enrichissent à chaque fois et qui me permettent de savoir comment ils travaillent au quotidien et gèrent les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.



UNECATEF : Souvent on s'inspire de grands noms de notre profession ou d'une rencontre imprévue qui nous influence dans l'approche de son métier. Est-ce ton cas ?

PH : J'ai picoré un peu auprès de tous les éducateurs que j'ai eu en tant que joueur, auprès de tous les entraîneurs avec lesquels j'ai eu la chance de travailler (club amateur, Centre de formation, équipes pros, sélections). Picorer autant sur le plan humain, que sur le plan sportif...il y a des choses que j'ai rejetées, d'autres que j'utilise toujours, mais à l'arrivée je fais ce que je ressens avec ma personnalité mon caractère et mes convictions. Si je devais citer un nom, le premier qui me vient à l'esprit c'est celui d'un formateur plus qu'un entraîneur : Didier CHRISTOPHE. Lui c'est un micro chirurgien du football et il m'est difficile d'aller aussi loin que lui.

CONTACTS



Site internet www.unecatef.fr

Courriel ahamimi@fff.fr



NOS PARTENAIRES

